

23 oct 2009 -12:12

Appartient à [Conseil des ministres du 23 octobre 2009](#)

Carrière des agents de l'Etat

Carrières particulières du SPF Finances et du Service des Pensions du secteur public - Deuxième lecture

Carrières particulières du SPF Finances et du Service des Pensions du secteur public - Deuxième lecture

Le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal qui modifie une série de dispositions réglementaires relatives aux carrières particulières du SPF Finances et du Service des Pensions du secteur public, après négociations en Comité de secteur II – Finances.

La proposition du ministre des Finances Didier Reynders et du ministre des Pensions Michel Daerden a pour but principal de revoir le nombre et la durée de validité des mesures de compétences ainsi que certaines dispositions y relatives.

La proposition prévoit également, pour certains agents du niveau B, une revalorisation de leur ancienneté pécuniaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>